



Communiqué de presse du 10 janvier 2024

LANCEMENT DE LA MOBILISATION POUR UN PLAN D'URGENCE POUR L'ÉDUCATION EN SEINE-SAINT-DENIS

Le 21 décembre dernier, plus de 150 personnes sont venues assister au Meeting de lancement de la mobilisation pour un plan d'Urgence pour le 93, en présence de Sophie Binet (CGT), Benoît Teste (FSU) et Simon Duteil (Sud-Solidaires). L'Intersyndicale Éducation du département réunissant CGT Éduc'action 93, FSU 93, Sud Éducation 93 et CNT 93 présentait les résultats du questionnaire adressé à toutes les personnels de l'Éducation Nationale de Seine-Saint-Denis. Complété par plus de 50% des établissements, celui-ci a permis d'estimer les besoins chiffrés du département. L'Intersyndicale appelle à construire la mobilisation tout au long du mois de janvier et à se retrouver en AG départementale le 23 janvier.

Les nombreuses réponses des personnels au questionnaire de chiffrage des besoins pour le plan d'urgence montrent bien la gravité extrême de l'état de l'éducation en Seine-Saint-Denis. Le rapport parlementaire de 2023 sur l'état des services publics dans le 93 le dit, le questionnaire le confirme : nos élèves sont défavorisés dans tous les aspects de leur scolarité.

De nombreux droits élémentaires leur sont déniés : difficultés d'accès à la santé (40% des établissements sans médecine scolaire ou infirmier-e), moins d'accès aux bourses (service social scolaire inexistant depuis parfois 3 ans), locaux insalubres (infestations de nuisibles dans 30% des écoles), sous-chauffés (50% des collèges et lycées). Les effectifs explosent : il manque 20 collèges en Seine-Saint-Denis pour des collèges à taille humaine et des classes non surchargées. Enfin, nous rappelons que nos élèves perdent en moyenne un an de cours sur leur scolarité en raison des non-remplacements. Cette situation indigne ne doit plus durer.

Nous ne nous leurrerons pas : dans le climat ambiant où même la préférence nationale est reprise jusqu'au sommet de l'État, se battre pour nos élèves, c'est se battre pour une école émancipatrice et contre les idées nauséabondes inscrites dans la loi Darmanin. Nous ne céderons pas sur ce point. La réduction des inégalités est au cœur de notre bataille et l'enjeu principal de la mobilisation que nous voulons mener, sans exclure bien sûr les conditions de travail et nos salaires.

Cela passe par le respect de seuil de 20 élèves par classe, des pôles psycho-médico-sociaux renforcés et revalorisés, des remplacements immédiats, des établissements en bon état et à taille humaine, des toutes petites sections dans toutes les maternelles et enfin une inclusion dans de bonnes conditions.

Afin d'y parvenir, il nous paraît indispensable de demander à l'État deux collectifs budgétaires dédiés. Ainsi, pour rappel, le département dépense aujourd'hui 1/3 de son budget d'investissement dans les collèges, soit 250 millions d'euros par an. Or, dans le département le plus pauvre et le plus jeune de France, les collectivités territoriales ne peuvent assurer seules l'égalité socio-scolaire. A département hors-normes il faut des moyens hors-normes.

Il est donc essentiel que l'État investisse de manière accrue en Seine-Saint-Denis via un collectif budgétaire pour le bâti, qui doit se chiffrer en plusieurs centaines de millions d'euros au minimum tous les ans. Mais cela n'est évidemment pas suffisant. Un collectif budgétaire dédié doit aussi être mis en place de toute urgence pour les moyens humains du service public de l'Éducation nationale. Nous revendiquons au minimum pour tout le 93 : le recrutement de 5000 personnels enseignants, de 175 CPE, 650 AED, 320 AP et 2200 AESH.

Pour obtenir ces collectifs budgétaires, une mobilisation doit avoir lieu. Nous le savons, il n'y a pas de progrès sans lutte et il n'y a pas de victoire sans unité. L'intersyndicale appelle donc à se rassembler en assemblée générale départementale le 18 janvier, et se donnera tous les moyens pour construire le rapport de force nécessaire : Réunions d'Informations Syndicales, Heures d'Information Syndicale, Assemblées Générales, appel à la grève départemental... Nous n'excluons pas le recours à une grève de rentrée si cela s'avérait nécessaire. Nous appelons bien évidemment à nous joindre au 1^{er} février, qui marquera un temps fort pour gagner ce plan d'urgence pour le 93. Nous le savons, cette mobilisation ne pourra s'arrêter là et nous aurons besoin des personnels comme des parents pour la réussir.

Pour que la rentrée 2024 soit à la hauteur des enjeux du 93, gagnons un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis !